

CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°8 DU 30 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
N° DCC 22 - 115	Avenant à la Convention Territoriale Globale avec la CAF – Bonus Territoire pour le pilotage du projet de territoire CTG et la coordination Petite Enfance	Approuvée
N° DCC 22 - 116	Avenant à la Convention Territoriale Globale avec la CAF – Bonus Territoire pour le financement des formations au Brevet d’Aptitude aux Fonctions d’Animateur (Bafa) ou de Directeur (Bafd)	Approuvée
N° DCC 22 – 117	Convention d’objectifs et de moyens pour un projet pédagogique partagé avec la SRAAB – annexe financière 2022	Approuvée
N° DCC 22 - 118	Convention d’accueil d’un artiste en résidence pour le projet Bande-Dessinée avec l’illustratrice Sylvie EDER	Approuvée
N° DCC 22 - 119	Désignation d’un délégué supplémentaires auprès de la SPL « AB ENFANCE »	Approuvée
N° DCC 22 - 120	Convention de gestion et d’exploitation des quatre établissements d’accueil des jeunes d’enfants et du Relai Petite Enfance d’Alsace Bossue	Approuvée
N° DCC 22 - 121	Conventions de mise à disposition de personnels en 2022 pour le RPE d’Alsace Bossue	Approuvée
N° DCC 22 - 122	Sollicitation des Fournisseurs d’électricité du Groupement de commande de l’Alsace Bossue - 2 ^{ème} marché subséquent : communication de l’attribution du lot n°2 « Electricité 3-32KvA »	Approuvée
N° DCC 22 - 123	Marché de travaux d’automatisation des services et de réaménagement partiel de la halte fluviale de Harskirchen	Approuvée
N° DCC 22 - 124	Marché d’exploitation de la déchèterie de Thal-Drulingen	Approuvée
N° DCC 22 - 125	Projet d’extension de la société GRAPHIDECOR et cession foncière	Approuvée
N° DCC 22 - 126	Remplacement d’un délégué de la Communauté de Communes de l’Alsace Bossue (pour la commune d’Harskirchen) auprès du SDEA au titre de la compétence « Grand Cycle de l’Eau – GEMAPI »	Approuvée
N° DCC 22 - 127	Décision modificative n°2 aux budgets 2022	Approuvée
N° DCC 22 - 128	Approbation du plan de formation 2023-2025 de la Communauté de Communes de l’Alsace Bossue	Approuvée

Affichée et mise en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes le 06 décembre 2022.

Le secrétaire de séance
Claude BORTOLUZZI




Le Président,
Marc SÉNÉ

